Projet de recherche sur l'action collective des femmes

CULTIVER. VENDRE. S'ÉPANOUIR.
LE LEADERSHIP ÉCONOMIQUE DES FEMMES DANS LES MARCHÉS AGRICOLES

Résultats et recommandations — **février 2013**

Sommaire

- Principaux résultats à propos de l'action collective des femmes
- Recommandations issues de la recherche
- Stratégies innovantes pour les acteurs du développement
- Séminaires régionaux et nationaux en Éthiopie, au Mali et en Tanzanie.

Bienvenue

Le projet de recherche sur l'action collective des femmes (ACF) a été lancé en décembre 2009 par Oxfam avec le soutien financier de la Fondation Bill and Melinda Gates. Réalisée en trois phases, la recherche a rassemblé de nombreuses données précieuses sur la manière dont l'action collective peut améliorer les revenus des petites exploitantes agricoles, renforcer leurs ressources et augmenter leur autonomie. Ce projet a également favorisé des espaces de dialogue entre les parties prenantes clés autour de l'amélioration des stratégies et des politiques, afin de soutenir des ACF efficaces sur les marchés agricoles.

Dans ce document final, nous mettons en évidence les résultats et recommandations clés obtenus lors de la phase III de la recherche, et partageons des informations issues des dialogues des parties prenantes dans les trois pays cibles. L'analyse quantitative et qualitative a été réalisée dans un sous-secteur par pays : le miel en Éthiopie, les légumes en Tanzanie et le beurre de karité au Mali. Les résultats apportent des réponses à des questions importantes : Comment l'action collective profite-t-elle aux petites exploitantes agricoles ? Comment les groupes aident-ils les femmes à surmonter les obstacles du marché ? Quelles sont les femmes qui participent à l'action collective et quelles sont celles qui en sont exclues ? Quelles stratégies sont les plus efficaces pour garantir des bénéfices aux exploitantes agricoles ? Les résultats aideront les praticiens en développement à améliorer les stratégies de soutien aux petites exploitantes agricoles et à influencer les autres.

Photo: **Des producteurs de miel de la coopérative Meserethiwot, dans la région d'Amhara, Éthiopie.**
Crédits : Berhanu

Principaux résultats à propos de l'action collective des femmes

Obstacles et bénéfices économiques

Les membres d'une ACF perçoivent plus de revenus que les femmes faisant commerce seules.
Selon la recherche, les femmes qui rejoignent des groupes d'action collective bénéficient d'avantages économiques considérables. Les membres d'un groupe sont plus productifs et leurs produits sont de meilleure qualité. Ils peuvent donc en tirer un meilleur revenu. En Tanzanie, les femmes membres reçoivent près de 70 % de plus que les femmes qui ne s'organisent pas en groupe ; au Mali et en Éthiopie, les membres d'un groupe reçoivent 80 % de plus.

Des obstacles importants continuent cependant de limiter l'engagement des ACF sur les marchés.
L'action collective permet aux petites exploitantes agricoles d'avoir accès au crédit et aux informations sur le marché. La formation et une technologie améliorée permettent, quant à elles, d'augmenter la qualité et la productivité. Pourtant, le manque de temps disponible, la mobilité limitée à l'extérieur de leur village et les normes sociales contraignantes continuent à limiter de manière significative l'accès des femmes aux marchés agricoles. Les groupes s'attaquent rarement à ces problèmes, et soutiennent davantage les femmes en termes de production et de finance, qu'en termes d'engagement sur le marché.

Autonomisation

Les membres d'une ACF contrôlent davantage leurs décisions dans certains domaines.
Dans ces trois pays, les femmes faisant partie d'un groupe peuvent prendre plus facilement des décisions concernant l'utilisation des crédits. Ce niveau d'autonomie reste important même lorsqu'elles font partie de groupes informels. Par ailleurs, les changements dans le niveau d'autonomisation varient considérablement en fonction des normes de genre. En Tanzanie et au Mali, les femmes membres jouissent d'une plus grande liberté de mouvement, et en Éthiopie d'un plus grand contrôle des dépenses du foyer. Au Mali, les membres d'une ACF ont acquis une plus grande autonomie concernant l'utilisation des revenus agricoles, et sont aujourd'hui consultés plus souvent pour les prises de décision d'ordre communautaire ou organisationnel.

L'augmentation des revenus du marché ne se traduit pas par une autonomisation globale
Les revenus des membres d'une ACF sont plus élevés que ceux des non-membres. Les femmes membres sont considérablement plus autonomes que les non-membres, mais cela est vrai uniquement pour 1 à 3 dimensions sur 8 utilisées pour évaluer les changements dans le contrôle de décision (voir Méthodologie à la page 2).

continué ▸

...continué

La participation à un groupe a peu d'impact en matière de droits sur les biens.
Faire partie d'un groupe ne renforce pas systématiquement le pouvoir de prise de décision des femmes en termes de la propriété des biens. Cependant, certaines femmes peuvent avoir accès à des biens individuels ou communautaires : en Tanzanie, des hommes ont enregistré des terres au nom des femmes pour la production de légumes, et au Mali, les femmes ont acheté des terres pour y planter des karités.

Modèles de groupe efficaces

Les groupes formels et informels sont tous les deux importants.
Les liens entre les groupes formels et informels jouent un rôle considérable dans l'engagement des femmes dans des ACF. Les groupes informels aident les femmes à développer des compétences de leadership et à se constituer une épargne. Les groupes formels, d'autre part, bénéficient d'un meilleur accès aux intrants et aux services, et s'engagent plus efficacement sur les marchés. Les groupes informels évoluent parfois en groupes formels performants. La participation simultanée à plusieurs groupes informels peut par ailleurs augmenter les bénéfices de l'action collective formelle. Aucun des deux types de groupe ne bénéficie plus aux femmes que l'autre ; les femmes font l'expérience de l'autonomisation dans différents secteurs et différents types de groupe, et les impacts de l'autonomisation sont souvent plus grands lorsque la personne est membre de plus d'un groupe.

Les groupes composés uniquement de femmes permettent une participation plus efficace que les groupes mixtes.
Alors que les avantages économiques sont souvent plus grands dans les groupes mixtes en raison de ressources, de réseaux et d'un accès au transport plus importants, les groupes composés uniquement de femmes permettent à ces dernières de développer des compétences et de la confiance, et de participer efficacement à des groupes mixtes. Les groupes composés uniquement de femmes ou gérés par des femmes permettent d'éviter que les hommes ne s'approprient tous les bénéfices (ce qui n'est pas rare dans les groupes mixtes où les hommes dominent et occupent les rôles de leadership). Une gouvernance transparente des groupes et un leadership favorisant l'égalité des sexes sont primordiaux pour une distribution équitable des bénéfices de l'action collective dans les deux types de groupe.

Participation à un groupe

Les femmes plus riches sont plus susceptibles de rejoindre des groupes.
Les membres d'ACF ont tendance à être plus âgées, mariées et issues de foyers plus riches, car elles ont moins de responsabilités au sein du foyer et disposent de plus de temps et d'un meilleur accès aux biens et aux ressources. L'Éthiopie fait figure d'exception, car ce sont plutôt les femmes non mariées qui ont tendance à rejoindre des groupes.

Pour davantage d'informations à propos des résultats de la phase III, téléchargez le rapport de recherche d'Oxfam International :

http://womenscollectiveaction.com/Phase+III

Méthodologie

Les analyses qualitative et quantitative ont toutes les deux été réalisées lors de la phase III de la recherche.

La recherche qualitative a adopté une approche basée sur des études de cas afin d'identifier des « exceptions positives » et a analysé en profondeur quatorze cas d'ACF dans les trois pays.

L'analyse quantitative a été basée sur un sondage d'au moins 300 membres d'actions collectives de femmes et 600 non-membres par pays, et a comparé les avantages en termes d'économie et d'autonomisation pour les femmes qui faisaient partie d'un groupe, par rapport à celles qui font commerce seules dans le même secteur. La recherche s'est intéressée au contrôle qu'exercent les femmes sur les décisions dans 8 dimensions différentes[1].

Pour plus d'informations sur la méthodologie de la recherche pour la phase III, rendez-vous sur :

http://womenscollectiveaction.com/Phase+III

(De gauche à droite) **Le trésorier, le secrétaire et le président de Matumaini A, un groupe dédié à la culture de légumes, dans le district de Lushoto, Tanzanie.** Crédits : Martin Walsh

Avantages de la participation pour les petites exploitantes agricoles qui rejoignent des groupes d'action collective

Les petites exploitantes agricoles dans les groupes d'action collective...

- ✔ Ont des produits de meilleure qualité ou sont plus productives
- ✔ Reçoivent plus d'argent lorsqu'elles vendent leurs produits
- ✔ Peuvent plus souvent décider de la manière dont utiliser les crédits
- ✔ Ont une plus grande visibilité en tant qu'acteurs économiques, et parfois une plus grande influence dans leur communauté
- ✔ Bénéficient d'un accès amélioré (mais toujours limité) aux marchés

Mais rejoindre des groupes n'aide *pas* nécessairement les femmes à...

- ✘ Faire l'expérience d'une autonomisation globale
- ✘ Obtenir plus de droits sur les biens
- ✘ Obtenir des prix plus élevés pour leurs produits
- ✘ Gagner un pouvoir considérable sur le marché (car elles se concentrent sur la production)
- ✘ Augmenter leur temps disponible et réduire les contraintes de mobilité pour l'engagement sur le marché

[1] La méthodologie adoptée repose sur l'Indice d'autonomisation des femmes dans l'agriculture (WEAI) développé par l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) et l'Initiative pour la pauvreté et le développement humain d'Oxford (OPHI). Référez-vous à http://www.ophi.org.uk/policy/national-policy/the-women%E2%80%99s-empowerment-in-agriculture-index/ pour plus d'informations.

Recommandations de la recherche

Recommandations pour les praticiens

Se concentrer sur des produits à forte valeur ajoutée et des sous-secteurs et technologies favorables aux femmes. Soutenir l'engagement des femmes dans des secteurs à forte valeur ajoutée, qui ne nécessitent pas de ressources terrestres (par exemple, des arbres, une exploitation laitière, etc.), est un point d'entrée prometteur pour une action collective de femmes efficace pour les exploitantes agricoles. L'accès à de nouvelles technologies favorables aux femmes associé à la formation adéquate peut encourager la participation des femmes à des groupes et ajouter de la valeur grâce à une amélioration de la qualité de produit. L'amélioration de la production et l'ajout de valeur ne sont pas suffisantes. Les groupes doivent également être soutenus pour avoir accès à des marchés pour ces produits.

Analyser les systèmes de marché, d'agriculture et du foyer. Les praticiens doivent analyser le rôle des genres dans la commercialisation de produits particuliers, les canaux de marché et les fonctions, ainsi que le positionnement des groupes d'action collective existants dans la chaîne de valeur. Les systèmes agricoles basés sur le genre et les relations au sein du foyer doivent également être analysés, car cela affecte quelles stratégies et quels types de groupe seront les plus appropriés. Idéalement, le soutien à une ACF doit faire partie d'une stratégie plus large visant à transformer les relations de genre dans un sous-secteur.

Soutenir l'engagement des femmes dans différents marchés. Pour réduire le risque et permettre une plus grande flexibilité, il est important que les groupes aient des liens avec différents marchés, et ne se reposent pas sur un seul acheteur. Pour les exploitantes agricoles pauvres, les marchés locaux sont souvent aussi importants que les marchés nationaux ou internationaux. Les syndicats de producteurs ou les groupes de coordination jouent un rôle primordial dans le regroupement des produits et la négociation avec les acheteurs. Les praticiens doivent également rechercher des opportunités pour promouvoir un rôle actif des responsables et des membres de groupes de femmes, pour le développement de stratégies commerciales et la négociation avec les acheteurs.

Mettre à profit les groupes d'action collective informels existants. Les groupes traditionnels ou plus récemment les groupes d'épargne et de prêt sont très répandus dans les communautés rurales pauvres ; les groupes de travail informels sont également fréquents. Ces groupes peuvent être reliés efficacement à des groupes commerciaux mixtes existants. Les acteurs de développement peuvent œuvrer avec l'amas de groupes informels pour développer des activités économiques ou offrir un soutien pour apporter de nouveaux produits sur le marché, comme la fourniture de transport par exemple.

Être clair au sujet de la valeur ajoutée du groupe ou de l'activité de l'ACF. Les groupes d'action collective constituent des mécanismes efficaces de distribution d'intrants, de formation et de nouvelles technologies. Des fonctions moins tangibles, telles que le regroupement du travail, le partage du savoir et des informations, la réduction des déchets et des coûts et la gestion des risques sont également cruciales. Lors de l'élaboration d'interventions, les praticiens doivent également établir quelle est la valeur ajoutée spécifique de toute nouvelle activité, quels sont les bénéfices qu'elle apportera aux membres du groupe et la valeur de ces coûts en termes de temps et d'argent par rapport à ces bénéfices.

Considérer les implications de genre liées aux caractéristiques du groupe. Dans des secteurs dominés par les femmes ou dans des secteurs où les femmes ont peu d'expérience avec les organisations, particulièrement les groupes mixtes, les groupes composés uniquement de femmes sont préférables. L'âge, le statut matrimonial, les activités de subsistance existantes, les responsabilités au sein du foyer, le temps disponible et la mobilité des participants sont des facteurs importants à étudier. Les groupes de petite taille et moins dispersés favorisent la participation effective des femmes. Des critères d'adhésion flexibles sont utiles pour éviter d'exclure les femmes de manière directe ou indirecte (par exemple, avec des exigences en matière d'éducation ou de terres, ou des frais d'adhésion prohibitifs), ou des catégories spécifiques, telles que les femmes jeunes ou non mariées.

Assurer l'adhésion des hommes. Le soutien des hommes à la participation et au leadership des femmes dans les groupes axés sur la commercialisation est crucial, par exemple en soutenant d'avantage les femmes au niveau des tâches ménagères ou en offrant un accès à des ressources au niveau du foyer et de la communauté. Il est essentiel de sensibiliser les hommes aux bénéfices de l'ACF et de mettre en place des conditions pour une participation efficace des femmes dans les groupes.

Être en faveur d'un leadership de groupe équitable en termes de genre, et capable de rendre des comptes. Les acteurs externes doivent se concentrer sur le développement des compétences de leadership des femmes, et sur la promotion de leur leadership aussi bien au sein de groupes mixtes que de groupes uniquement composés de femmes. Un leadership important doit être contrebalancé par des mécanismes de redevabilité : les acteurs de développement doivent surveiller étroitement les dynamiques sociales au sein des groupes, afin de réduire le risque que les bénéfices soient accaparés par les hommes ou par des femmes dont le statut est plus élevé.

Assurer la durabilité de l'ACF. Les acteurs externes doivent œuvrer avec les membres des groupes de femmes pour mettre en place un accès indépendant et à long terme aux ressources naturelles et financières requises pour soutenir leur engagement sur divers marchés, afin que les efforts ne puissent pas être facilement réduits à néant.

À gauche : **Bosena Atnafu, un membre du groupe *Serto Madeg* et de la coopérative apicole *Meserethiwot* dans la région d'Amhara, Éthiopie.** Crédits : Tarekegn Garomsa. *À droite :* **Ramatou Couloubaly, secrétaire exécutif de la coopérative de beurre de karité *Jigisèmè* située dans le cercle de Koutiala, au Mali.** Crédits : Edmond Dembele

...continué

Recommandations pour les décideurs politiques

Améliorer les politiques nationales pour soutenir les ACF. Des principes juridiques explicites en termes d'égalité de participation et de bénéfice pour les coopératives et les autres formes d'association sont nécessaires pour soutenir une ACF efficace. Lorsqu'ils existent déjà, ils doivent être démocratisés au niveau national et local parmi les acteurs de développement. Lorsque des fossés entre les hommes et les femmes persistent dans la participation à des organisations commerciales formelles, les agences gouvernementales doivent convenir d'objectifs pour corriger cela. L'espace doit également être protégé pour les organisations informelles où les femmes dominent, et des mécanismes doivent être développés pour renforcer les liens entre organisations formelles et informelles. Les décideurs politiques doivent également envisager de soutenir des structures de groupe plus flexibles et de réduire les frais d'enregistrement et simplifier les procédures pour ces dernières.

Assurer une coordination de l'action et un partage des connaissances, au niveau local. Le partage d'informations à propos des organisations existantes et du soutien qu'elles reçoivent de la part des différents acteurs est important pour créer des synergies et éviter la duplication. Les autorités du district, les agences de coopération locales et les bureaux d'égalité des sexes peuvent jouer des rôles importants dans la promotion de bonnes pratiques pour renforcer les ACF.

Évaluer les politiques plus larges qui affectent la participation des femmes à des actions collectives de femmes et l'autonomisation des femmes en milieu rural. Les interventions en matière de politique doivent également s'attaquer aux comportements et croyances profondément ancrés, ainsi qu'aux disparités entre hommes et femmes en matière de biens, par exemple en renforçant les droits fonciers et les enregistrements fonciers groupés/individuels pour les femmes, et réexaminer le droit de la famille et les droits à la propriété.

Stratégies innovantes pour maximiser les bénéfices pour les exploitantes agricoles

Les acteurs de développement emploient un certain nombre de stratégies efficaces pour faire participer les femmes à des actions collectives, et pour augmenter les bénéfices qu'elles peuvent retirer en participant à ces ACF. Ci-dessous, nous avons sélectionné quelques exemples d'interventions prometteuses en Éthiopie, au Mali et en Tanzanie, qui ont produit des résultats positifs pour les femmes grâce à l'action collective sur les marchés.

Modification des règlements pour augmenter le nombre d'adhérents
Les règlements des coopératives dans certains districts de la région d'Amhara en Éthiopie autorisent désormais l'adhésion des maris et des femmes, au lieu de se limiter à un seul membre par foyer. Ce changement, associé à d'autres interventions, a augmenté de manière radicale le nombre de femmes adhérant à des groupes formels et a modifié l'opinion du public au sujet du rôle des femmes dans le secteur apicole.

Permission d'utiliser les biens de la communauté
En influençant des responsables de la communauté locale, les groupes de femmes commercialisant du beurre de karité au Mali ont pu obtenir la permission d'utiliser des biens et des ressources clés pour soutenir leur engagement dans le sous-secteur. Les responsables de la communauté ont fourni 2 à 3 hectares de terres pour la plantation de karités et les hommes plantent également des arbres sur leurs terrains.

Établissement de liens avec les marchés domestiques à forte valeur ajoutée
L'affiliation au groupe de coordination Usambara Lishe Trust en Tanzanie a permis à des groupes d'ACF d'avoir accès à des marchés plus distants et à plus forte valeur ajoutée, en cultivant un ensemble de légumes différents, pour répondre à l'évolution de la demande. Décrocher des contrats avec des supermarchés en ville et s'assurer que les femmes membres sont payées directement et sont formées au marketing, ont été des facteurs décisifs.

Pour obtenir plus d'informations à ce sujet et à propos d'autres stratégies, téléchargez les études de cas des pays, disponibles ici :

http://womenscollectiveaction.com/Case+Studies

Séminaires régionaux et nationaux en Éthiopie, au Mali et en Tanzanie

En septembre et octobre 2012, Oxfam et ses partenaires ont organisé des séminaires nationaux dans chacun des trois pays cibles. Les chercheurs ont présenté les résultats préliminaires de la phase III à toute une gamme d'acteurs de développement, notamment des fonctionnaires gouvernementaux, des chercheurs, des donateurs, des travailleurs d'ONG et du personnel de programme d'Oxfam, tandis que les petites exploitantes agricoles présentes partageaient leur expérience en matière de participation à des groupes d'action collective. L'équipe de projet a récolté des retours sur les résultats de la recherche, ainsi que des idées et des suggestions pour une analyse plus poussée. Les participants ont également discuté de la manière dont les résultats pouvaient influencer les stratégies et les politiques ultérieures des acteurs de développement. Des séminaires régionaux ont par ailleurs été organisés en Tanzanie et en Éthiopie. Ces derniers ont partagé le message clé du programme et collecté des retours auprès des parties prenantes importantes dans les zones où la recherche a été conduite. Plus de 200 participants en provenance d'environ 90 organisations ont pris part aux séminaires.

Pour plus d'informations sur les séminaires nationaux, consultez :
http://womenscollectiveaction.com/National+Seminars

Séminaire national à Bamako, Mali

Pour plus d'informations sur ce projet, rendez-vous sur :
www.womenscollectiveaction.com

Ressources disponibles au téléchargement : le rapport de recherche d'Oxfam sur les résultats et les recommandations ; les études de cas des pays ; une présentation des messages clés de la recherche ; des enregistrements des séminaires en ligne ; des mises à jour du projet pour les phases I et II.

Contact: Thalia Kidder, Courriel : tkidder@oxfam.org.uk Tél. : +44 (0) 1865 473 727

OXFAM